

Objectifs :

- Connaître la réglementation applicable aux organismes de formation.
- Respecter les règles en mettant en oeuvre une démarche qualité.

Public concerné et prérequis :

Personnes en lien avec direction et l'administration d'un organisme de formation professionnelle.

Qualification des intervenants :

Formateur diplômé d'enseignement supérieur, ayant une expérience significative dans le monde de la formation professionnelle.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Méthodes actives adaptées à la formation pour adultes,
- Salle de cours équipée en moyens multimédia.

La formation est découpée en séquences pédagogiques. Chaque séquence donne lieu à un plan de travail personnalisé.

Durée, effectifs :

21 heures.

5 stagiaires maximum.

Programme :

Connaître la réglementation sur la formation professionnelle :

- Définitions : objectifs, finalité, actions de formation, typage, moyens,
- la déclaration d'activité,
- Les OPCO, imputabilité, fonds mutualisés ; les financeurs publics,
- Le programme de formation,
- Le règlement intérieur,
- La contractualisation,
- Les obligations vis-à-vis des stagiaires : convocation, émargement, contrôle de la qualité, les attestations,
- La facturation,
- Le bilan pédagogique et financier et les obligations comptables,
- La publicité,
- Le contrôle de la formation professionnelle.

La qualité pour les organismes de formation :

- Décret du 30 juin 2015,
- La certification qualité en 2022,
- Mise en oeuvre de la qualité.

Modalités d'évaluation des acquis :

C.A.dev

10 rue de Papetaud 87570 RILHAC RANCON

Tél. 09.82.25.64.31 - contact@ca-dev.fr

SARL au capital de 5000 € - RCS LIMOGES - SIRET 81350172300023 - NAF 7022Z

- Test théorique par séquence pédagogique.
- Questionnaire de satisfaction.

Sanction visée :

Attestation de formation.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Formations réalisées à la demande : démarrage possible à s+2.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formations en inter centre : L'organisme est présent dans des établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités d'accessibilité.

Formations en entreprise : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter directement leur employeur afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Taux de réussite à la formation :

Pas de réalisations en 2025.

Taux de satisfaction de la formation :

Pas de réalisations en 2025.